

## Chrono - Development #62078

### Agenda de garde partagée, modèle de données

22 février 2022 16:13 - Valentin Deniaud

<b>Statut:</b>	Rejeté	<b>Début:</b>	22 février 2022
<b>Priorité:</b>	Normal	<b>Echéance:</b>	
<b>Assigné à:</b>	Valentin Deniaud	<b>% réalisé:</b>	0%
<b>Catégorie:</b>		<b>Temps estimé:</b>	0:00 heure
<b>Version cible:</b>		<b>Planning:</b>	Non
<b>Patch proposed:</b>	Oui		
<b>Description</b>			
On a besoin :			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un agenda pour contenir les règles de garde pour un couple (parent 1, parent 2) et n enfants</li><li>• Un objet pour spécifier les règles (une semaine sur deux)</li><li>• Un objet pour spécifier les règles spéciales, ponctuelles (deux premières semaines des vacances d'été)</li></ul>			
Remarques et contraintes :			
<ul style="list-style-type: none"><li>• On se limite à des jours de garde dans un premier temps (pas de demi-journées)</li><li>• Un parent peut avoir n agendas de garde (enfant 1 avec Dupont et enfant 2 avec Dupond)<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Mais un enfant ne peut être lié qu'à un agenda</li></ul></li><li>• Exemple de convention parentale <a href="https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getAnnexe.do?cerfaAnnexe=2&amp;cerfaFormulaire=16139">https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getAnnexe.do?cerfaAnnexe=2&amp;cerfaFormulaire=16139</a><ul style="list-style-type: none"><li>◦ Première ligne semaine paire/impair, cette distinction semble fondamentale et donc a sa place en db/dans l'interface</li></ul></li></ul>			

#### Historique

##### #1 - 22 février 2022 16:18 - Valentin Deniaud

- Fichier 0001-agendas-add-shared-custody-models-wip.patch ajouté
- Statut changé de Nouveau à Solution proposée
- Patch proposed changé de Non à Oui

Patch pour discussion et pas pour relecture.

Contrairement à ce qu'on s'était dit à l'oral j'ai vite abandonné de faire rentrer ça dans les modèles Agenda/Event/Exception existants.

Les tests sont bâteaux, pas sûr que les méthodes get\_\* restent mais ça démontre un peu comment c'est censé marcher.

##### #2 - 23 février 2022 15:56 - Valentin Deniaud

Valentin Deniaud a écrit :

- Un objet pour spécifier les règles (une semaine sur deux)
- Un objet pour spécifier les règles spéciales, ponctuelles (deux premières semaines des vacances d'été)

À bien y réfléchir il faudra absolument un truc spécifique aux vacances : il n'est pas envisageable qu'on ait à saisir manuellement les dates des vacances pour chaque agenda, et ce tous les ans, alors que la règle de garde ne change pas (mais les dates de début et de fin, oui).

Mais j'imagine qu'on aura toujours besoin de l'objet règles ponctuelles pour les moments où un des parents est indisponible et doit laisser la garde à l'autre.

- Un parent peut avoir n agendas de garde (enfant 1 avec Dupont et enfant 2 avec Dupond)
  - Mais un enfant ne peut être lié qu'à un agenda

Je ne suis plus si sûr de ça, à voir comment se passe la modification des règles de garde dans le monde réel. Si c'est un nouveau jugement avec une date d'application, il faudra créer un deuxième agenda avec les nouvelles règles, avec un champ « date d'effet » au niveau de l'agenda. Ce sera donc une situation où on a besoin de lier un enfant avec deux agendas.

##### #3 - 24 février 2022 09:23 - Lauréline Guérin

Est-ce que tu as pris en compte le fait qu'une semaine de garde ne commence pas nécessairement le lundi ? Les enfants peuvent changer de

maison le vendredi soir, le samedi matin, le dimanche soir, le lundi matin, ...

Il peut aussi y avoir des cas plus compliqués à gérer comme: les semaines des lundis 1 3 et 5 du mois chez l'un, les semaines des lundi 2 et 4 chez l'autre.

#### #6 - 24 février 2022 11:13 - Valentin Deniaud

Lauréline Guerin a écrit :

Est-ce que tu as pris en compte le fait qu'une semaine de garde ne commence pas nécessairement le lundi ? Les enfants peuvent changer de maison le vendredi soir, le samedi matin, le dimanche soir, le lundi matin, ...

Oui ça c'est bon, j'ajouterai un test.

Il peut aussi y avoir des cas plus compliqués à gérer comme: les semaines des lundis 1 3 et 5 du mois chez l'un, les semaines des lundi 2 et 4 chez l'autre.

Ça c'est pas bon, mais ça ne remet pas en cause le modèle donc je me dis qu'on pourra ajouter le support des règles bizarres au fil de l'eau.

#### #7 - 15 mars 2022 17:25 - Valentin Deniaud

- Statut changé de Solution proposée à Rejeté

Ça a été mergé avec [#62146](#).

#### Fichiers

---

0001-agendas-add-shared-custody-models-wip.patch	16,7 ko	22 février 2022	Valentin Deniaud
--	---------	-----------------	------------------